



**Société historique et archéologique
de Pamiers et de la Basse Ariège**
Maison des associations
7 rue Saint Vincent
09100 Pamiers
shapbva@gmail.com

Société historique et archéologique de Pamiers et de la Basse Ariège Assemblée générale du 25 janvier 2024

A - Rapport moral de la Présidente pour l'année 2023.

I – Accueil, excusés et remerciements.

Agnès Fine, présidente, déclare ouverte l'assemblée générale et présente ses vœux et ceux du Conseil d'administration à tous les membres présents. Elle souhaite la bienvenue aux élus présents, Monsieur Lupiéri, maire adjoint à la culture. Madame la maire qui avait répondu positivement à notre invitation à la Conférence de Jean Guilaine, nous prie d'excuser son absence, due au bouleversement de son agenda lié à la visite impromptue du ministre de l'agriculture à Pamiers mardi dernier: Mr Laurent Panifous, député de notre circonscription retenu aussi a demandé à sa suppléante Audrey Abadie de le représenter, Madame Bordes (conseil départemental) retenue s'est fait représenter par Monsieur Blasquez.

La Société remercie la municipalité de Pamiers pour son aide financière, une subvention de 900 euros (exceptionnelle car liée à la création de notre site internet), ainsi que pour le prêt gracieux de la salle où sont tenues les conférences. Elle remercie aussi le Conseil départemental de l'Ariège pour une subvention de 350 euros, ainsi que les médias qui diffusent les activités de la Société. Ces dernières sont aussi annoncées dans le journal culturel de la Mairie « Ici Pamiers ».

II - La vie de la Société.

La présidente signale les décès qui ont endeuillé la Société au cours de l'année 2023 : José Raja, décédé en mai (mari de Marie-Thérèse) et Jean-Pierre Jon, décédé en juin. Nous avons une pensée pour eux et leur famille.

Selon une tradition déjà ancienne, le soir de la conférence de/décembre dernier, nous avons contribué au Téléthon par un don de 192,50 euros.

III – BILAN des activités de la Société en 2023.

5 points : les conférences mensuelles, les liens institutionnels avec les autres sociétés savantes d'Occitanie, la sortie historique annuelle, le site internet, la connaissance et la défense du patrimoine historique local.

A-Les conférences :

A l'issue de l'assemblée générale, le jeudi 26 janvier, la Société a écouté la conférence de Mme Michelle Fournié, professeure émérite à l'Université Toulouse Jean Jaurès, médiéviste qui nous a

parlé des croyances relatives au retour des morts dans le comté de Foix au 14^e siècle, en se fondant en particulier sur l'extraordinaire document produit par l'inquisition de l'évêque de Pamiers à cette époque, Jacques Fournier.

*Jeudi 23 mars 2023 : M. Eric Fabre, docteur en histoire, et biologiste, enseignant à l'Université de Perpignan, nous a parlé de : « La destruction des loups au XIX^e siècle dans le Midi de la France » en se fondant sur des archives originales. Son exposé sur les relations entre communautés humaines et communautés animales nous aide à penser la complexité d'une question d'une grande actualité.

*Jeudi 25 mai 2023 : M. Clément Maury a présenté ses recherches menées dans le cadre de son master d'histoire sur « L'église d'Ariège pendant la Seconde guerre mondiale ».

*Jeudi 17 septembre 2023 : à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Mme Elerika Leroy, du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute Garonne (31) a fait une conférence sur « Les femmes dans la Résistance dans la région toulousaine ».

*Jeudi 19 octobre 2023 : M. Auguste Armengaud nous a présenté à Mazères, la vie et l'œuvre de deux médecins d'exception grands voyageurs et humanistes mazériens : le docteur Jean Paul Vidal (1830-1896), médecin militaire fondateur de la faculté de médecine à Niigata (Japon), généraliste à Mazères, et le professeur Charles Sérié (1923-2017), professeur à l'Institut Pasteur, spécialiste mondial de la fièvre jaune.

*Jeudi 23 novembre 2023 : M. Jack Thomas, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès a traité de la question des mariages protestants pendant tout le siècle où la religion protestante était interdite soit entre 1685, la révocation de l'Edit de Nantes et l'édit de tolérance de 1787. Il a présenté des études de cas de notre région.

*Jeudi 14 décembre 2023 : M. Jean-François Soulet, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès a évoqué ce qu'il a appelé les « dissidences » des sociétés pyrénéennes dans leurs rapports avec l'Etat au XIX^e siècle ».

Ces 7 conférences ont réuni un public compris entre une quarantaine et une soixantaine de personnes, elles ont été de grande qualité, qu'elles aient été faites par des chercheurs ou chercheuses dont l'histoire est le métier ou par des amateurs érudits. La présidente se réjouit de cette diversité qui doit être maintenue dans notre programme futur. .

B- Les liens institutionnels avec les autres sociétés savantes de l'Occitanie.

La Société historique est affiliée à la **Fédération historique de la région Occitanie** qui regroupe une trentaine de sociétés savantes ou d'organismes de recherches historiques. Elles ont préparé un congrès qui s'est tenu à Montpellier en juin 2023 et qui a porté sur le thème suivant : « De Tautavel à la région Occitanie, la fabrique des territoires ». Les actes du colloque ne sont pas encore parus mais nous les recevrons sans doute dès leur parution.

C- La sortie historique au Musée Narbo-Via le 24 juin à Narbonne

Notre sortie annuelle s'est faite à Narbonne pour visiter le musée Narbo-Via et la fabrique de poteries romaines, ce qui nous a plongés de manière très concrète dans la civilisation romaine de cette région. 37 personnes y ont participé . Chacun a payé 47€ pour la journée (dont 25 euros pour le repas, le reste comprenant l'entrée au Musée et les guides).La Société historique a financé sur ses fonds propres le coût du car soit 670 €. Le départ à eu lieu place Milliane à 8 h 30 et le retour à 19 h

au même endroit. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, le transport, les visites guidées, le repas ont été unanimement appréciés. Le CA remercie chaleureusement Alain Tyrode pour l'organisation de la journée qu'il a entièrement assumée.

D- Le site internet, <https://www.histoirepamiers.fr/>

Le site internet mis en place par la petite équipe qui s'était mise au travail l'an dernier fonctionne très bien et vous êtes nombreux à l'utiliser. On y trouve les comptes rendus des activités de la société, le programme de ses conférences, des illustrations, des documents sur le patrimoine local. Il est géré par notre archiviste municipale, membre du CA, Emilie Papaix que je remercie tout particulièrement. Nous sommes ouverts aux propositions des adhérents pour enrichir la rubrique Ressources.

E -La défense du patrimoine historique local.

Lors de notre AG de l'année dernière, nous avons pris la décision de créer une commission patrimoine au sein de la Société ouverte à tous les adhérents intéressés. Elle a été mise en place, elle comprend une dizaine de participants et elle s'est réunie deux fois pour mettre en œuvre les deux résolutions de la SHP

- a) Première décision :** développer les visites des lieux historiques intéressants de notre ville afin que ses habitants les connaissent mieux et s'intéressent à leur devenir.

*A. Gueguen, anciennement responsable du patrimoine à la CCAP, a fait visiter l'hôtel Saintenac (dit ancien évêché) le samedi 7 janvier 2023 aux membres du CA et à quelques personnes intéressées.

*La SHP a organisé une visite du vieux Pamiers samedi 16 septembre 2023, prise en charge par Louis Claeys. Le rendez vous de départ était fixé à la Fontaine Sainte-Natalène (Milliane). Une trentaine de personnes a suivi le parcours proposé dans les rues du vieux Pamiers jusqu'à Loumet. Les participants ont été très satisfaits, certains d'entre eux, non adhérents, nous ont laissé leur mail pour qu'on les avertisse des visites programmées ultérieurement.

- b) Deuxième décision : S'approprier le contenu de l'AVAP.** Je rappelle de quoi il s'agit. La municipalité s'est dotée d'un document très détaillé qui définit les zones patrimoniales à préserver dans la ville, qu'elles soient naturelles ou bâties. La Société historique, représentée par notre ancienne présidente Danièle Neirinck, avait participé es qualité pendant plusieurs mois à son élaboration du temps de la municipalité Trigano. Cette AVAP a été modifiée par la nouvelle municipalité, puis elle a été entérinée par une commission locale (la CLAVAP) ainsi que par une commission de la DRAC en 2022. Or, il est apparu lorsque nous avons examiné le document en détails, qu'il contenait plusieurs éléments contestables et surtout une erreur manifeste et grave concernant l'hôtel Saintenac. En effet il était noté qu'une partie importante de ce bâtiment était de facture récente, sans intérêt patrimonial et donc susceptible d'être démolie. Alors qu'il comprenait une des plus anciennes salles médiévales de Pamiers, une sorte de cave datant du XIVème siècle. La commission Patrimoine a rédigé une note argumentée, qu'elle a diffusée auprès de ses adhérents ainsi que dans la presse locale, afin que chacun puisse s'exprimer dans l'enquête publique pour contester cette classification erronée. Vous avez été nombreux à participer à l'enquête publique. Le commissaire enquêteur a été convaincu par notre argumentation et a demandé la modification que la CLavap réunie le 6 septembre 2023 a entérinée à l'unanimité. La Société historique se réjouit de cette décision. De ce point de vue, l'action de la Société a été

positive et constructive.

III- Propositions pour l'avenir

A-Les Conférences de 2024

- a) **25 janvier : La présidente a annoncé la conférence de Jean Guilaine**, professeur honoraire au Collège de France (chaire de Protohistoire européenne), qui a eu lieu à l'issue de l'AG. Jean Guilaine a répondu aux questions de Laurence Turetti, historienne et journaliste, qui, avec son collègue Georges Chaluleau, ont contribué à l'écriture du dernier livre de Jean Guilaine : *L'aube des moissonneurs. Les premiers agriculteurs et les premiers éleveurs. Le Néolithique dans notre région.*

b) **Jeudi 7 mars 2024, salle Espalioux, Agnès Fine.** Historienne et anthropologue, Directrice d'études émérite à l'EHESS,

Titre : **"Le lait contrarié". Savoirs populaires sur l'allaitement maternel au Pays de Sault (Pyrénées audoises) à la fin des années 1970.**

Cette conférence est organisée en partenariat avec l'association *Regards de Femmes* de Pamiers qui fêtera en 2024 son 20e anniversaire. Elle s'inscrit dans une série d'initiatives liées au **8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes.**

A la fin des années 1970, Agnès Fine a recueilli des récits de vie de femmes âgées du Pays de Sault (Pyrénées audoises) devenues mères dans les années 1920-1940. Plusieurs d'entre elles ont raconté qu'elles avaient dû arrêter d'allaiter leur nourrisson parce que leur lait était devenu un poison dangereux. Dans quelles circonstances le lait maternel se change-t-il en "venin" mortel ? Elle présentera la cohérence des savoirs féminins et médicaux sur les troubles du lait et du sang, et montrera qu'ils s'inscrivent dans une très longue durée historique.

- c) **Jeudi 23 mai 2024, salle Espalioux**

Marie Baltazar, historienne et anthropologue (anthropologie de la musique et des musiciens).

Titre ; Gabriel Fauré et le Japon : une histoire d'amour ?

Cette conférence s'inscrit dans les initiatives de Pamiers pour le centenaire de la mort de Gabriel Fauré,

résumé : Gabriel Fauré est l'un des compositeurs occidentaux les plus appréciés au Japon. Ses œuvres sont régulièrement jouées dans les salles de concert, largement diffusées dans les hôtels, les restaurants et, chose plus étonnante d'un point de vue européen, dans les rayons des supermarchés. D'où vient cet engouement pour une musique fort éloignée des traditions japonaises ? C'est à cette question que l'historienne et anthropologue Marie Baltazar se propose de répondre nous conviant à un voyage musical dans un Japon contemporain loin des stéréotypes.

- d) **jeudi 24 Octobre 2024 salle Espalioux,**

Nancy Maury-Lascoux, professeure agrégée de lettres classiques et docteure en anthropologie

Titre provisoire : L'enseignement de la jeunesse à Pamiers entre le XVe et le XVIIIe siècles.

e) jeudi 21 Novembre 2024 salle Espalioux,

Daniel Pedoussat, professeur d'histoire, retraité, président du cercle occitan
titre : "L'occitan dans les noms de rues et la toponymie: l'exemple de Pamiers".

f) jeudi 12 Décembre 2024, salle Espalioux

Louis Claeys, professeur agrégé d'histoire, docteur es lettres, retraité

Titre provisoire ; Claire Lacombe, née à Pamiers, dirigeante du Club parisien des Républicains révolutionnaires (1793)

B-Sortie annuelle éventuelle en mai à Montauban

Nous nous proposons de reprendre un projet envisagé par notre ancienne présidente, Danièle Neirinck, la visite de la ville historique de Montauban. Sortie sans doute programmée en mai pour éviter les grosses chaleurs. Nous n'avons pas encore travaillé sur le projet, mais nous vous informerons dès que possible.

C-La défense du patrimoine matériel et immatériel de Pamiers.

a) Les visites de bâtiments :

Alexandra Gueguen propose une visite de l'hôtel Saintenac en particulier de la salle médiévale évoquée précédemment le samedi 16 mars à 10h30 (Nous demanderons l'autorisation de la visite à l'association diocésaine de Pamiers, propriétaire du bâtiment).

*Nous n'avons pas encore programmé les visites du vieux Pamiers pour les journées du Patrimoine de septembre mais ce sera fait en temps voulu.

b) La commission patrimoine devrait étudier les propositions de Louis Claeys relative à la préservation **du clocher des Augustins et voir avec la mairie ce que l'on pourrait faire pour le mettre en valeur. .**

c) Patrimoine immatériel de Pamiers, nous avons commencé en réunion de CA à évoquer la possibilité de contribuer à la sauvegarde du patrimoine immatériel de Pamiers. Cela, en lien avec des étudiants inscrits en Master 2 Patrimoine immatériel à l'Univ Jean-Jaurès. Ils réalisent dans le cadre de leur mémoire des petits films ethnographiques sur des « **savoir-faire** » **inscrits dans la tradition locale et encore vivants**. Nous avons évoqué ceux des ouvriers qui travaillent au pilon de l'Usine de Pamiers. La commission patrimoine va réfléchir à cette question pour monter éventuellement un projet qui pourrait être ouvert aux adhérents intéressés.

D-Election d'un nouveau conseil d'administration.

Mme Véronique Nardizzi, surchargée par de nouvelles tâches qui lui ont été confiées dans le cadre de son travail, a donné sa démission du CA. Nous la regrettons beaucoup mais elle nous assure

qu'elle sera présente dans tous les moments importants de la vie de la société. Nous la remercions très sincèrement pour son dévouement et son dynamisme au sein de la société historique dont elle a été longtemps la secrétaire. Il nous faut donc la remplacer.

La présidente a sollicité la candidature de Didier Collet-Sasserre qui a accepté. Celui-ci s'est présenté brièvement à l'assemblée. Bien que non originaire de Pamiers, il y passe depuis très longtemps ses étés et il y réside une grande partie de l'année avec son épouse depuis leur retraite. Il est attaché à la ville et à la défense de son patrimoine. Il est agrégé d'histoire et a participé dans la région parisienne à l'animation du service éducatif des archives départementales.

La présidente a passé ensuite la parole à l'assistance pour une discussion de son rapport moral et de sa proposition d'élection du nouveau membre du CA. Personne n'a pris la parole. La présidente a proposé qu'on s'exprime par un seul vote à main levée pour l'approbation du rapport moral et pour l'élection du nouveau membre du CA.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité des présents. Aucun vote contre, aucune abstention.

La présidente a remercié l'assemblée de sa confiance et a passé la parole à Alain Tyrode pour le rapport financier.

Rapport financier 2023

Compte courant

	débits	recettes
assurance	205.03	
Restauration	98.56	
site	1992	
Fournitures diverses	166.65	
Adhésion fédération	30	
Frais bancaires	13.5	
Restauration sortie	950	
Transport sortie	660	
Musées, guides sortie	836	
Participation sortie		1739
Subventions mairie		900
Subvention conseil général		350
adhésions		710
don		37
virement		1000
total	4951.74	4736

Au 31/12/2023 notre compte courant était crédité de 494.85 euro

Compte épargne

	débits	recettes
Virement sur le compte courant	1000	
Intérêt		308.51
total	1000	308.51

A ce jour, notre compte épargne est crédité de 10743.44 euro

Alain Tyrode explique chacune des rubriques et fait remarquer que le déficit réel pour l'année 2023 est de 907.23 euro. Ce déficit est dû à la création de notre site informatique. Il pense que les turbulences financières de ces dernières années sont terminées (COVID, site informatique). L'année

2024 sera une année test qui nous permettra de vérifier l'équilibre financier de notre société. Le passage à 15 euro pour l'adhésion et une légère augmentation du nombre d'adhérents (comme cette année) doit nous permettre de retrouver une stabilité financière.

La discussion sur le bilan financier s'ouvre. Quelqu'un (qui ne s'est pas présenté) estime qu'il aurait mieux valu laisser la cotisation à 10 euros pour augmenter le nombre d'adhérents et ainsi mieux équilibrer le budget. Ce à quoi le trésorier répond que le nombre d'adhérents est assez stable, les nouvelles adhésions compensant à peu près les abandons ou décès et qu'on ne peut espérer augmenter nos ressources avec de nouvelles adhésions. Anne Marie Dedeband (et d'autres présents) demandent le nombre exact des adhérents : Alain Tyrode répond que 71 ont payé leur cotisation en 2023, ce qui a fait une rentrée de 710 euros. Louis Claeys s'étonne qu'on puisse parler de déficit et qu'on augmente la cotisation alors qu'on a une épargne très confortable. Sa remarque est approuvée par d'autres intervenants. Alain Tyrode répond que l'épargne diminue régulièrement car il vire chaque année des fonds du compte épargne sur le compte courant car nous sommes structurellement en déficit, les subventions et la cotisation ne suffisant pas à équilibrer le budget.

Nous avons eu un débat ces dernières années en CA sur l'opportunité ou non de prendre sur notre épargne pour limiter le prix que chacun doit payer pour la sortie annuelle. Certains y étaient opposés. Nous avons décidé de le faire cependant depuis l'an dernier, c'est sur le fonds épargne que le car a été payé en 2022 et 2023. Le trésorier pense aussi qu'il faut garder des réserves pour faire face aux dépenses ponctuelles exceptionnelles : ce fut le cas du site internet, ce sera peut-être le cas bientôt pour un nouveau video-projecteur. D'autres initiatives scientifiques nécessiteront peut-être des dépenses exceptionnelles.

Alain Tyrode propose de faire deux votes à main levée. Le premier sur le rapport financier de 2023. Il est approuvé à l'unanimité.

Le second vote porte sur l'augmentation de la cotisation. Danièle Neirinck fait remarquer qu'il est incohérent de demander aux adhérents de préparer leur chèque de 15 euros pour l'AG pour ensuite leur demander s'ils sont d'accord pour l'augmentation. Alain Tyrode répond que si l'augmentation est refusée, il est prêt à refaire faire tous les chèques.

Le vote a lieu. 59 votants, une voix contre, 6 abstentions, le reste (53) pour.

Le rapport financier est adopté.

L'assemblée générale étant terminée, la réunion se poursuit par la conférence de Monsieur Jean Guilaine suivie par le verre de l'amitié.

La Présidente
Agnès Fine